



Etude **Participation des personnes handicapées**

Résumé en langage simplifié :

L'étude a été faite par :

Andreas Pfister, Michaela Studer, Fabian Berger, Pia Georgi-Tscherry

de

la Haute école de travail social de Lucerne

et de

la Haute école inter-cantonale de pédagogie curative de Zurich

Pro Infirmis a demandé à ces écoles de faire cette étude.

Le bureau Langage simplifié de Pro Infirmis Fribourg a traduit le résumé de l'étude en langage simplifié.

Etude sur la «Participation des personnes handicapées»

Plusieurs pays se sont mis ensemble pour écrire une **convention** sur les droits des personnes handicapées. Cette convention s'appelle : **Convention relative aux droits des personnes handicapées**.

Dans cette convention, il est écrit que les personnes handicapées ont les mêmes droits que tout le monde. Les personnes handicapées doivent pouvoir à participer à la vie sociale, c'est-à-dire à tous les domaines de la vie. C'est cela qu'on appelle **participation**.

Pro Infirmis a commandé une étude. Cette étude répond à la question :

Comment les personnes handicapées participent à tous les domaines de la vie en Suisse ?

Le but de cette étude de Pro Infirmis est d'informer.

Cette étude doit aider à mieux comprendre comment les personnes handicapées vivent leur vie de tous les jours. L'étude doit montrer de quoi les personnes handicapées ont besoin. Ainsi, on peut mieux adapter l'aide à leurs besoins.

L'étude, commandée par Pro Infirmis, a été faite par la Haute école de travail social de Lucerne et la Haute école inter-cantonale de pédagogie curative de Zurich.

Le sujet de l'étude

La question la plus importante de l'étude est:

Quelles sont **les possibilités et les obstacles** pour les personnes handicapées dans leur vie de tous les jours ?

Cette question a été posée pour ces domaines de la vie :

- le logement
- le travail
- la formation
- la famille
- le couple
- les loisirs

Les personnes handicapées ont répondu à ces 4 questions :

- 1. Qu'est-ce qui aide les personnes handicapées à participer à tous les domaines de la vie ?
- 2. Qu'est-ce qui empêche les personnes handicapées de participer ?
- 3. Comment les personnes handicapées font face aux obstacles ?
- 4. Quelle aide demandent-elles pour surmonter ces obstacles ?

Voici comment l'étude a été faite :

Des questions ont été posées à 23 personnes : 11 femmes et 12 hommes.

Ces personnes ont entre 30 et 53 ans.

Elles vivent dans 9 cantons de Suisse allemande.

Ces personnes ont des handicaps différents :

- 6 personnes ont un handicap physique
- 11 personnes ont un handicap mental
- 6 personnes ont un handicap psychique.

Voici les résultats de l'étude :

Le logement

Les personnes interrogées vivent de manière très **différente** :

Certaines personnes vivent chez elles, de manière autonome.

D'autres vivent dans un foyer ou dans un appartement protégé.

Toutes ces personnes ont des possibilités et des obstacles différents pour participer à tous les domaines de la vie.

Certaines personnes se sentent bien dans un foyer ou un appartement protégé.

Dans ce lieu, elles peuvent bien participer à la vie de tous les jours avec les autres membres du groupe.

Mais elles rencontrent quand même des obstacles. Par exemple, ces personnes n'ont pas toutes une chambre à elles. S'il y a une dispute avec un autre membre du groupe, elles ne peuvent pas se retirer dans leur chambre.

Wenn sie selbstständig wohnen würden, hätten Sie weniger Grenzen.

Si ces personnes habitaient de manière autonome, elles n'auraient pas ces obstacles. Cependant, beaucoup de ces personnes ne souhaitent pas vivre seules. Ce serait trop difficile pour elles.

D'autres personnes interrogées vivent de manière autonome. Par exemple elles vivent seules dans leur appartement, ou dans un appartement qu'elles partagent avec d'autres. Ces personnes rencontrent aussi des obstacles dans leur participation à tous les domaines de la vie. Par exemple elles ne peuvent pas toutes vivre là où elles le souhaitent. Les appartements au centre ville sont trop chers. Ils ne sont souvent pas accessibles aux chaises roulantes. A cause de cela, les personnes interrogées doivent vivre dans des petits appartements en dehors de la ville.

Certaines personnes ne peuvent pas vivre de manière autonome, même si elles le souhaitent. Il y a trop d'obstacles, parce qu'elles ont besoin de beaucoup d'aide tous les jours.

Le travail

Pour le travail aussi, les personnes interrogées sont dans des situations différentes. Certaines personnes voudraient trouver un emploi dans une entreprise ordinaire. Elles travaillent dans un atelier protégé. Parfois elles s'ennuient car le travail est trop facile. Elles voudraient travailler ailleurs, comme tout le monde, mais elles ne trouvent pas de travail à l'extérieur.

L'étude montre aussi que pour les personnes handicapées, il n'y a pas assez de bons services de conseil pour le travail. A cause de cela, les personnes handicapées ne connaissent pas toutes les possibilités qu'elles ont.

Il faudrait aussi plus d'accompagnement des personnes handicapées sur leur lieu de travail.

L'argent

Beaucoup de personnes handicapées ont peu d'argent, parce qu'elles ne peuvent pas travailler beaucoup, ou parce qu'elles reçoivent peu d'argent des assurances sociales.

Alors elles peuvent moins participer à tous les domaines de la vie.

Par exemple, les personnes qui ont peu d'argent ne peuvent pas se payer un repas au restaurant. C'est pourquoi, c'est plus difficile pour elles de rencontrer des amis ou des connaissances.

Les amis et la famille

La famille, les amis et les connaissances sont très importants pour tout le monde. Pour les personnes handicapées aussi.

Certaines personnes handicapées sont soutenues par leur famille, leur partenaire ou leurs collègues. Par exemple pour le logement, pour le travail et pour la formation. Grâce à cette aide, les personnes handicapées peuvent mieux participer à la vie sociale.

Certaines personnes handicapées ont trop peu d'occasion de faire des rencontres. Alors c'est difficile pour elles de connaître de nouvelles personnes, de se faire des amis ou de trouver un ou une partenaire.

Beaucoup de personnes handicapées se sentent seules. Surtout les personnes qui ont un handicap psychique.

Demander de l'aide soi-même

Certaines personnes interrogées peuvent demander de l'aide elles-mêmes. Par exemple à un médecin ou à un curateur.

Les personnes handicapées ont parfois quelqu'un qui les aide pour les soins ou pour autre chose, comme un accompagnant ou un assistant personnel.

Il existe aussi des associations qui proposent de l'aide.

Les groupes de discussion ou les groupes d'entraide sont aussi très utiles. En particulier pour les personnes avec des handicaps psychiques.

Il est important de commencer par discuter avec la personne pour connaître ses besoins. Et ensuite, on peut chercher avec elle une aide adaptée à ses besoins.

Différents handicaps, différents obstacles

Les personnes interrogées ont des handicaps très différents. Certaines personnes ont un handicap léger, d'autres un handicap plus lourd. Les possibilités et les obstacles pour participer à tous les domaines de vie sont donc très différentes d'une personne à l'autre.

Les personnes qui ont un handicap physique ou un handicap mental rencontrent par exemple des obstacles dans le domaine de la sexualité.

Les personnes qui ont un handicap physique ont de la peine à se déplacer et à entrer dans certains bâtiments. Mais pour ces personnes, c'est assez facile de faire de nouvelles rencontres.

Pour les personnes avec un handicap mental ou un handicap psychique, c'est plus difficile de rencontrer quelqu'un.

Beaucoup de personnes avec un handicap mental vivent dans un foyer. Souvent, elles ont des contacts seulement avec les autres personnes du foyer ou avec leur famille.

Certaines personnes interrogées sont très dépendantes de leur famille. Elles disent que leur famille les aide beaucoup. Mais elles disent aussi que leur famille les protège trop parfois. Quand leur famille les protège trop, les personnes handicapées ont du mal à participer à la vie sociale. Par exemple pour se faire de nouveaux amis ou pour rencontrer un partenaire.

Les personnes qui ont un handicap psychique sont souvent très seules. Elles ont très peu de contacts avec les autres.

Ces personnes ont plus souvent des problèmes avec leur famille que les personnes handicapées mentales ou physique. Par exemple, elles ont souvent des disputes avec quelqu'un de leur famille, ou elles n'ont plus de contact avec leur famille.

Surmonter les obstacles

Les personnes interrogées ont des réactions différentes face aux obstacles qu'elles rencontrent dans la vie sociale.

Il arrive que des personnes handicapées **ne peuvent pas** surmonter certains obstacles. Par exemple une personne ne lave plus ses habits, parce que sa carte pour la machine à laver est vide, et qu'elle n'a pas assez d'argent pour la recharger.

Certaines personnes handicapées croient que le problème, c'est de leur faute.

Elles pensent qu'elles sont bêtes parce qu'elles ne peuvent pas faire une formation, par exemple. Elles ne voient pas que le problème peut être ailleurs.

Par exemple s'il n'y a pas assez d'argent pour une formation.

Ou parce que la famille ne veut pas qu'elles suivent une formation.

Certaines personnes interrogées acceptent simplement les obstacles. Elles acceptent par exemple de devoir vivre chez leurs parents, parce qu'elles n'ont pas assez d'argent pour louer un appartement.

D'autres personnes interrogées demandent de l'aide à des amis, à des connaissances et à leur famille pour surmonter les obstacles.

Et il y a aussi des personnes interrogées qui trouvent des solutions toutes seules. Par exemple, si elles ne trouvent pas d'appartement bon marché en ville, elles cherchent plus loin pour trouver un logement qu'elles peuvent payer.

Conclusion

La convention sur les droits des personnes handicapées dit que **toutes les personnes** doivent pouvoir participer à tous les domaines de la vie. « **Toutes les personnes** » cela veut dire aussi les personnes handicapées. Il faut donc moins d'obstacles dans la société. Ainsi les personnes handicapées peuvent mieux participer à tous les domaines de la vie.

La convention sur les droits des personnes handicapées est aussi valable en Suisse. La Suisse doit donc enlever tous les obstacles possibles pour que les personnes handicapées puissent participer à la vie dans la société. Les personnes handicapées ont le droit de participer à tout, comme tout le monde.

Mais cette étude montre ceci : en Suisse, la participation de personnes handicapées est encore difficile dans beaucoup de domaines. Il y a encore partout des obstacles.

pro infirmis

Pour les personnes qui vivent dans un foyer et aussi pour les personnes qui vivent de manière autonome.

Par exemple, il est difficile pour une personne handicapée de quitter un foyer pour vivre dans son propre appartement.

Ou de quitter un atelier protégé pour travailler dans une entreprise ordinaire.

Il faut plus aider les personnes handicapées qui veulent vivre ou travailler de manière autonome.

La Suisse doit organiser plus d'aide. La Suisse doit aussi diminuer les obstacles pour les personnes handicapées.

Les personnes handicapées doivent pouvoir participer à toute la vie de la société.

C'est pourquoi, la société doit supprimer tous les obstacles possibles. Ainsi les personnes handicapées pourront participer à tout dans la société.